Mise en oeuvre pédagogique

Le langage doit s'enseigner pour que les élèves construisent leurs compétences orales

Être attentif à la place de l'enfant et à ses relations avec les pairs

- Mettre en place des stratégies pour que l'enfant puisse construire ses repères au sein du groupe

Adapter son propre langage de façon à être compris

- Formuler des phrases courtes et simples en respectant la syntaxe et la morphologie du français ;
- Contrôler le débit, la prononciation, l'intonation et l'articulation;
- Reformuler aussi souvent que nécessaire ;
- « Parler la classe », mettre en mots ce qui se vit, s'observe… ;
- Faire des offres verbales de qualité, étayer les tentatives ;
- Enrichir le vocabulaire de la vie courante, de l'environnement ;
- Faire répéter le plus fréquemment possible ;
- Encourager, valoriser les progrès ;
- Rebrasser dans des situations concrètes le vocabulaire apporté.

S'appuyer sur des activités vécues pour le langage en situation

- Concevoir et utiliser des coins jeux -y compris en grande section– pour faire vivre, accompagner, enrichir, complexifier les situations de communication ; développer les jeux de «faire semblant »
- Susciter les interactions enfant-enseignant à l'occasion de l'accueil, de l'habillage… ;
- Favoriser les interactions enfant/enfant autour des jeux, des marionnettes, des jeux de rôles… ;
- Faire acquérir, puis stabiliser et réinvestir, le vocabulaire spécifique de l'école en s'appuyant sur des manipulations d'objets scolaires, des lectures d'imagiers et des commentaires de photos ;
- Privilégier les activités en petits groupes sur des compétences très ciblées à partir de photos, d'albums, d'imagiers mono et bilingues, de jeux, de méthodes de français langue étrangère (FLE)… ;
- Dire pour faire faire : faire exécuter des consignes, appliquer des règles, suivre des modes d'emploi et des recettes… ;
- Proposer des tâches concrètes qui s'intègrent dans un projet : fabriquer des objets, réaliser des affiches, transmettre des messages…

Viser les objectifs notionnels et langagiers dans toutes les activités (mathématiques, sciences, arts visuels…)

- Apporter du vocabulaire, enseigner le lexique en nommant, en définissant, en catégorisant les lieux, le mobilier, le matériel… ;
- Faciliter l'apprentissage du genre et du nombre en déterminant les noms d'abord par « un, une, des » puis par « le, la, les » ;
- Mieux se faire comprendre en explicitant les implicites : discours et gestes de l'enseignant, consignes, règles sociales de l'école, présupposés culturels… ;
- Étayer l'apprentissage en verbalisant régulièrement les actions ;
- Découvrir les récits à partir d'un travail sur les illustrations, les mises en scène avec des marionnettes aux doigts, la lecture du texte en appui sur les images mentales…

RESSOURCES – BIBLIOGRAPHIE

- Moro (M.-R), *Nos enfants demain. Pour une société multiculturelle,* Odile Jacob, 2010.
- *Le français comme langue de scolarisation,* Collection « Cap sur le français de la scolarisation ». CNDP/SCEREN, 2012
- Houde O.), *La psychologie de l'enfant,* PUF, Collection Que sais-je ?, 2004.
- Hélot (C.), *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école,* L'Harmattan, 2007.

Rédaction : groupe CASNAV / Mission école maternelle de Paris – 2012

Disponible sur le site casnav http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_64052/portail-casnav

Et materaparis http://www.materaparis.scola.ac-paris.fr

CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

B.O. n°37 du 11 octobre 2012 circulaires n°141, 142 et 143 du 2 octobre 2012

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_64061/eleves-arrivant-de-l-etranger-et-enfants-du-voyage-casnav

Centre d'impression numérique - rectorat de l'académie de Paris

académie Paris

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ACADÉMIE DE PARIS

vademecum

à l'usage des écoles maternelles pour l'accueil des élèves et des familles allophones*, plurilingues

*un allophone, en France, est une personne qui a pour langue maternelle une autre langue que le français

INSTITUT DU MONDE ARABE

MAIF ASSUREUR MILITANT

IUFM PARIS

Faire du plurilinguisme un atout pour l'enfant

Actuellement, l'école maternelle pense que les capacités d'adaptation des élèves allophones plurilingues leur permettent de développer les compétences de langage oral nécessaires pour réussir l'entrée dans l'écrit.

Les recherches actuelles démontrent que la seule immersion n'est pas suffisante, et que la maîtrise de la langue nécessite un enseignement spécifique. Il est donc nécessaire que les enseignants s'interrogent et dépassent la simple démarche par imprégnation. Ce guide propose une approche qui les invite à considérer la diversité de ces élèves, et à prendre en compte leurs capacités et leur richesse pour les aider à construire la langue pour apprendre.

Les acquis langagiers préexistants doivent être identifiés, le fait de parler une langue maternelle autre que le français n'est pas un obstacle mais constitue un socle sur lequel l'élève peut construire la maîtrise de la langue française. L'enjeu est de taille car il concerne la réussite scolaire de tous les élèves, y compris ceux dont les référents culturels et sociaux sont éloignés de l'école. Il permet que l'école maternelle, dont la mission d'accueil est fondamentale, soit une école plus égalitaire.

Une démarche inclusive

Accueil des familles

Une première étape fondamentale, le rôle de la directrice/du directeur d'école

Premier contact

Au moment de l'inscription à l'école organiser un entretien dans un climat de confiance sur la base d'une **fiche d'accueil** écrite.
S'informer sur la famille mais préciser que les réponses ne sont pas obligatoires : état civil, composition familiale, professions des parents, garde des enfants, langues parlées à la maison, cours de français suivis par les parents, date d'arrivée en France. santé, handicap…
Rappeler l'importance de maintenir la communication dans la langue où l'enfant est à l'aise, et les liens avec la (les) culture(s) d'origine.
Opérer un suivi sur l'année avec les renseignements qui seront apportés par l'équipe pédagogique au fur et à mesure des rencontres avec la famille et des réunions.

Découverte de l'école

Proposer aux **familles accompagnées de leurs enfants** une visite de l'école en présentant les lieux et les personnes, en répondant aux questions sur les classes, le règlement, le fonctionnement des temps hors de la classe (récréations, sieste, déjeuner…) et aux usages de l'école (doudou, toilettes…).
Regrouper les familles pour permettre un **temps d'échanges**.
Présenter tous les acteurs de l'école par un « trombinoscope » des personnels affichés dans le hall.
Préciser la **complémentarité des temps scolaires et périscolaires** : équipes, horaires, type d'accueil et d'activités.
S'il existe, remettre le livret d'accueil de l'école.

Tout au long de l'année

Organiser des journées « portes ouvertes ».
Proposer aux parents d'accompagner des projets de classe.
Commenter, auprès des familles, les documents remis dans le cadre de la classe.
Afficher « bonjour » dans les langues parlées par les familles afin que chacun se sente reconnu.
S'appuyer sur des « familles relais » volontaires pour l'accompagnement et la médiation.
Associer les familles à tous les moments conviviaux et aux sorties.
Matérialiser les échanges entre l'école et les familles : cahier de vie avec photos et dessins, prêts de livres papier et audio bilingues, prêts de jeux…

Ressources

1 - Privilégier un interprète professionnel, donner les références d'Inter Service Migrants (ISM 01 53 26 52 50 http://www.ism-interpretariat.com) pour l'interprétariat (voir les modalités financières avec l'assistante sociale scolaire).
2 - Donner des informations aux parents sur les associations d'entraide (secours, cours de français, accompagnement éducatif …)
3 - Utiliser les livrets d'accueil bilingues : éduscol / Socle commun / Personnalisation des parcours/français langue de scolarisation : http://eduscol.education.fr/cid59114/francais-langue-de-scolarisation.html
4 - Informer sur le dispositif « Ouvrir l'école aux parents » Académie de Paris/pédagogie/Casnav/classes dispositifs/ouvrir l'école aux parents. http://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-09/carte_des_sites_oep_2012.pdf
5 - Si nécessaire proposer un rendez-vous avec l'assistante sociale scolaire pour faire un bilan des besoins de la famille.

Ouvrage : *Le français comme langue de scolarisation*, Sceren/CNDP, 2012.

Accueil de l'élève

Le rôle de l'enseignant. **L'accueil d'un élève allophone plurilingue concerne l'enseignant de la classe et l'équipe pédagogique.**

Rentrée

Présenter le « trombinoscope » des élèves de la classe et des adultes de l'école.

Faire visiter l'école pour prendre des repères. Installer une signalétique explicite sur les portes.

Organiser un tutorat : des élèves volontaires accompagnent l'élève et l'aident en classe, dans l'école en récréation, à la sieste, à la cantine, et dans le cadre périscolaire.

Durant l'année

Porter une attention particulière à l'inclusion et aux relations au sein du groupe.

Lui laisser du temps pour s'adapter, observer, mémoriser, comprendre.

Le valoriser, soutenir ses tentatives et ses efforts dans l'apprentissage du français.

L'aider dans la construction d'une image positive de lui-même

Pour un enfant **allophone plurilingue**, apprendre le français comme une langue étrangère, c'est **transférer** dans une langue encore inconnue les acquis non verbaux et verbaux effectués en langue maternelle. Ce n'est pas uniquement une opération intellectuelle, **toute la personne est mise en jeu**.

Cet apprentissage se fait par étapes :

- **Écouter** et comprendre sont des préalables à l'expression orale, la réception précède la production.
- **Se tromper** est la preuve de l'apprentissage en cours : les erreurs sont les traces d'une inter-langue entre la langue maternelle et la langue seconde.
- **Mémoriser pour réemployer** à bon escient : de nombreuses répétitions sont nécessaires dans une démarche par imitation.
- La maîtrise de l'écrit est conditionnée par la **maîtrise de la langue à l'oral.**
- **Apprendre** des textes de chansons, de comptines par cœur permet d'avoir en mémoire des structures de langue qui pourront être réemployées dans d'autres contextes.

Ces efforts supplémentaires peuvent engendrer une plus grande fatigabilité.